Patrimoine

LA GARE

Nous aimons notre village et connaitre son histoire renforce un peu plus l'attachement que nous lui portons. Au fil des bulletins municipaux nous voyagerons au cœur de notre patrimoine…

Le département de la Haute-Garonne a connu à la fin du XIX° siècle une multitude de projets de lignes à voie étroite destinées à combler les lacunes territoriales du grand réseau à voie normale du Midi.
Mises en service de 1900 à 1912, elles rayonnaient autour de Toulouse avec des incursions dans les départements voisins.
La ligne de Toulouse à Villemur, ouverte le 7 Octobre 1912 par les chemins de fer du Sud-Ouest (CFSO), reliant Toulouse Bonnefoy à Villemur, se caractérisait par un tracé particulièrement tortueux, et une exploitation qui s'est avérée fortement déficitaire. Le tronçon Bonnefoy – Matabiau l'a prolongée le 1er juin 1916 et fut dénommé Toulouse-Pont Matabiau.

La gare de Gargas, en réalité s'appelait « Cépet-Gargas » et était située entre les deux villages.

Parmi les vestiges de la ligne Toulouse - Villemur, ce ponceau franchissant le Girou entre Labastide-St Sernin et Cepet-Gargas.

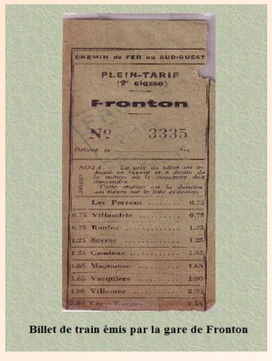

Billet de train émis par la gare de Fronton

Elle desservait : Toulouse Matabiau, Toulouse Bonnefoy, Loubers (village de l'union), Launaguet, Pechbonnieu-St Loup Cammas, Montberon, Labastide St Sernin, Cépet-Gargas, Vacquiers-Villeneuve lès Bouloc, Bouloc, Fronton, Villaudric et Villemur.
C'était une locomotive vapeur à fauteuil de bois, sa vitesse maximale était de 25 km/h, si bien que certains passagers se plaisaient à cueillir quelques fruits au passage.
Il ne fallait pas moins d'1 h 40 de trajet et de 2,55 Frs pour relier Gargas à Toulouse Matabiau.
Cette ligne ferroviaire de 45 kms, victime de la concurrence des autobus, fut fermée le 10 janvier 1937, déclassée en 1941 puis démantelée jusque dans les années 60.

La gare « Cépet-Gargas » est toujours visible de nos jours, ainsi que la base de son château d'eau, dans une propriété privée sur le bord de la route de la Mouissagues.

Peut être êtes vous des témoins privilégiés ? Aidez nous vous aussi en partageant vos documents et témoignages sur l'histoire de GARGAS !

GARGAS Info

N° 7
Juin 2014

♦ LE MOT DU MAIRE

Nous avons le plaisir de vous présenter le deuxième bulletin de ce nouveau mandat dont le but est de vous informer des principales décisions et réalisations municipales et de la vie associative du village, celui-ci est accompagné du bulletin n° 2 de la CCF.

Ce nouveau mandat sera plus que jamais celui de la responsabilité et de l'exigence en raison de la crise financière et sociale que connait le pays et particulièrement la baisse importante des dotations de l'état aux communes. La diminution des dotations aura des conséquences sur nos collectivités, notre défi sera de répondre aux besoins de nos administrés tout en limitant les dépenses par une gestion rigoureuse. Malgré la diminution de certaines dotations, en raison du bon résultat de l'exercice 2013 et de la maitrise des dépenses, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget 2014 sans augmentation des taux d'imposition communaux afin de ne pas alourdir la fiscalité des Gargassiens.

L'assainissement collectif du centre du village était une priorité. Aujourd'hui, la station d'épuration est en service et les habitations concernées doivent être raccordées au réseau de collecte des eaux usées.

Je remercie les élus, le personnel communal, les associations et toutes celles et ceux qui se dévouent au service de la commune.
Je vous souhaite une bonne lecture de ces bulletins.

Janine GIBERT

♦ CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 05 61 84 95 80 - Fax : 09 75 24 81 01

mairie.gargas@wanadoo.fr

secretariat.mairie.gargas@orange.fr

Bulletin réalisé et édité par la Mairie.
Responsable de la publication :
Janine GIBERT.

♦ SECRETARIAT

Joanne vous accueille au secrétariat :

Lundi et Jeudi ..... 14 h à 17h

Mardi ..... 16 h à 19 h

Vendredi ..... 9 h à 12 h

♦ RECENSEMENT MILITAIRE : FILLES ET GARCONS

Vous devez vous faire recenser, **le mois de vos 16 ans**, auprès du secrétariat de la Mairie, une attestation de recensement vous sera remise.
Cette attestation est obligatoire pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire...

♦ INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :

Vous venez d'aménager sur la commune et si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014.

♦ Commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale

En vue de commémorer le centième anniversaire de la première guerre mondiale, la municipalité est en quête de documents (photos, livrets militaires, lettres, etc…) concernant les soldats qui ont perdu la vie dans ce conflit et dont les noms sont inscrits sur notre monument aux morts.

Si vous possédez des documents concernant ces soldats ou cette guerre, veuillez contacter la mairie.
Ces documents seront scannés et vous seront aussitôt restitués.

Les copies serviront à réaliser une exposition au sein de notre mairie courant novembre 2014.

Merci de nous aider dans nos recherches afin d'honorer dignement nos soldats.

♦ ETAT CIVIL DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2014

Naissances :
MARTY Elahé née le 19 avril 2014
LE GOFF Olivia née le 16 mai 2014
Mariages :
LAURELLI Amandine avec RENAUD FERRER Humberto, mariés le 26 avril 2014
Décès :
PIZATTO Marcel, décédé le 2 janvier 2014
MONTEILS Jean, décédé le 20 février 2014

Informations Municipales

♦ VOTE DU BUDGET COMMUNAL ET DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2014

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2014 et le taux des quatre taxes communales sans augmentation.
Budget de Fonctionnement Recettes Dépenses : 529 105 €
Budget d' Investissement Recettes Dépenses : 461 989 €

Attribution de subventions aux associations du village : AOG, chasse : 9oo € , Boléga (fête locale) : 5 800 €
Subvention caisse des écoles : 500 € + 960 € classe découverte (30 € attribués par enfant pour les voyages scolaires)

Les taux communaux : TH 11,46 % Foncier bâti 5,17 % Foncier non bâti 52,89 % CFE 13,80 %

Dépenses de fonctionnement

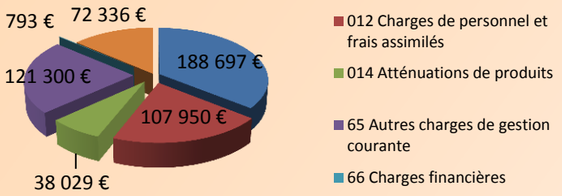

Recettes de fonctionnement

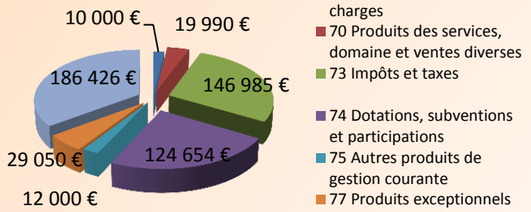

Dépenses d'investissement

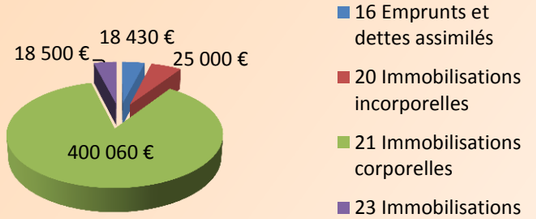

Recettes d'investissement

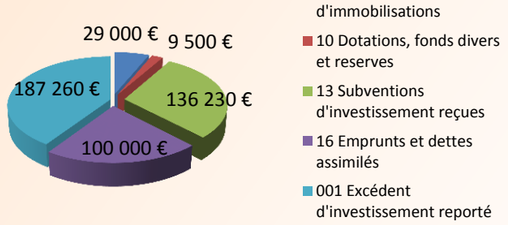

♦ ATELIER MUNICIPAL

Emplacement du futur atelier municipal

La construction de l'atelier municipal est prévue prochainement, il se situera derrière le court de tennis.
Le marché public correspondant se compose de six lots.
Maitrise d'œuvre - Architecte : Monsieur MAYNARD.
La demande de subvention auprès du Conseil Général a été effectuée le 22 mai 2012.
Une subvention de 53 801,04€ a été attribuée à la commune le 10 juillet 2013.
Permis de construire accordé le 19 décembre 2013.

♦ ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) assure la compétence de l'assainissement collectif et autonome.
L'arrêté de mise en service de la station d'épuration, située à proximité du cimetière, a été signé par le Président du syndicat Pierre IZARD le 19 février 2014.
Les habitations concernées doivent être raccordées au réseau conformément au règlement du service.

Le SMEA effectuera prochainement le contrôle des assainissements autonomes.
Les foyers concernés par ce contrôle seront informés.

♦ ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

Depuis le 1er janvier 2014, les agents du pôle exploitation de la communauté des communes assurent l'entretien des espaces verts, des voies communales et chemin ruraux devenus communautaires dans le cadre du transfert de la compétence voirie.

Vie associative

♦ YOGA

Dans la salle des fêtes de **Gargas,** tous les **« lundis soir » de 18 h 30 à 19 h 45**
les séances de yoga ponctuent le temps. L'enseignement du yoga répond à cette authenticité, selon la tradition de Shri MAHESH (fondateur de la Fédération Française de Hatha Yoga) « FFHY ».
Ici, chacun sur son tapis expérimentera à son rythme les postures « asana », synchronisées par la respiration (pranayama), recentrées par la concentration (dharana), adoucies par la relaxation et dépassées par la méditation.
Pas besoin d'être souple ! Le yoga se dévoilera en fonction de notre régularité dans la pratique et de notre fidélité dans la discipline.
Des stages ou ateliers d'approfondissement, une bibliothèque interne à la section, la formation de professeurs par la Fédération Française de Hatha-Yoga en école régionale, l'actualisation des connaissances en tant que professeur, ou en auditeurs « libres », sont les divers accès possibles à tout adhérent.
La section yoga reprendra les cours durant la semaine du 08 septembre 2014.
Pour plus d'information, vous pouvez joindre le professeur :
Martine ROUBINET par mail : **roubinet.cyt@free.fr**
Par téléphone : 06 76 92 91 98 ou 05 62 79 56 67
Site web : **www.cytn.fr – site école www.yoga-sudouest.org**

Site Fédération www.ff-hatha-yoga.com

♦ COUNTRY

L'association COUNTRY ROADS est présente sur le village depuis quelques années maintenant.
Notre activité est de donner des cours de danse country bénévolement. Les cours se déroulent les jeudis soir à partir de 20 h 30 avec deux cours à la suite pour 2 niveaux de danseurs.
Les cours sont animés par Mme BONET Sylvie (country débutant) et Mr BONET Vincent (country novice, intermédiaire).
Une nouvelle manifestation a eu lieu le 21 Juin à Villeneuve les Bouloc en partenariat avec le Club de pétanque de ce village :
Une journée festive, workshop, balade moto concert rock et bal country gratuit.
Contacts : Joëlle 06.71.65.36.05 ou Sylvie 06.18.31.65.89

♦ THEATRE

C'est dans notre village que les Gal'Abrials ont donné leur dixième et dernière représentation de ''Mexi..I..ico!'', une comédie de Michel Verdot, mise en scène par l'auteur et Monique Bouleux. Cette pièce originale et haute en couleur a ravi le public, peut-être peu nombreux mais très intéressé par l'histoire, les quiproquos et les situations comiques et rocambolesques.
C'est sur des comédiens au cœur un peu gros de cette dernière que ce sont éteints les projecteurs, mélancolie vite effacée par la gaieté du pot de l'amitié pris en commun avec les spectateurs.

♦ BOLEGA GARGAS

Le traditionnel vide-greniers organisé par « Bolega Gargas » a eu lieu cette année le dimanche 18 mai 2014.

Avec des exposants bien achalandés et un défilé assez dense de visiteurs sous un chaud soleil dominical, l'animation a connu un très beau succès, pour le plus grand plaisir de l'association organisatrice des festivités.

On trouvait vraiment tout et n'importe quoi, dimanche, à Gargas, depuis le mini-service à liqueurs, en passant par les vélos tout-terrain, les fringues tous âges, les bouquins tous états, ou les flacons tous bouchons…
Et rares furent les visiteurs qui ne se laissèrent pas tenter par l'une ou l'autre super-affaire de l'été ! Une belle journée de fête, et une animation bien sympathique qui permet tout à la fois de prolonger la vie des objets et de redécouvrir les vertus de la marche et les plaisirs du marchandage…

♦ CHASSE

L'assemblée générale de l'ACCA de GARGAS a eu lieu le 17 mai 2014.
Elle a débuté par une minute de silence en mémoire de notre ami Lucien SARASAR disparu trop tôt et tragiquement.
Puis le bureau a apporté à l'assemblée des chasseurs présents, les dernières informations concernant :
l'application de la loi chasse du 7 mars 2012 portant diverses dispositions qui nous amènent à modifier nos statuts et notre règlement intérieur et les décisions prises par la fédération de la Haute-Garonne relatives aux montants des diverses cotisations statutaires.
Il est ensuite donné lecture du rapport moral et d'activités de notre ACCA ainsi que du rapport financier. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Nous rappelons que le bureau actuel de l 'association est composé de :

Président :	MATHIEU Georges
Vice président :	BOERO Michel
Secrétaire :	LUDGER Jean-Louis
Secrétaire adjoint :	QUEMENEUR Jean-Pierre
Trésorier :	PUGES Yvan
Trésorier adjoint :	PUGES Franck.

Un tiers des membres du conseil d'administration devra être renouvelé l'an prochain.

♦ AGE D'OR GARGASSIEN

Association qui poursuit son chemin et continue à œuvrer pour apporter à ses adhérents de la bonne humeur avec diverses festivités :

- Concours de belote chaque 1er mercredi du mois au local des ainés.
- Mini loto chaque dernier mercredi du mois à la salle des fêtes du village.
- Divers repas en cours d'année et goûter de fête des mères et fête des pères.
- Vide greniers organisé une fois par an.

Nous espérons aussi , en cours d'année , organiser quelques sorties d'une journée tout ceci avec le dévouement de notre présidente Mme Vannier et de tous les membres du bureau.

Si vous avez 50 ans et plus, venez nous rejoindre !
L'assemblée générale se déroule tous les ans au mois de janvier.

Contacts : La présidente Mme Vannier 05 61 84 24 45
La secrétaire Mme Casonato 05 61 62 44 19

♦ BOLEGA GARGAS

La fête annuelle de notre village a eu lieu du 27 au 29 juin dans une ambiance festive, musicale, décontractée et toujours conviviale avec apéro, repas, chansons et orchestre. Ce qui a manqué le plus cette année… c'est le beau temps.
Plusieurs manèges étaient présents pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
Pour les plus courageux un concours de pétanque a départagé les compétiteurs le samedi après-midi.
Le dimanche a eu lieu la messe suivie du dépôt de gerbe lors de la cérémonie au monument aux morts.
Aux alentours de midi, tout le monde s'est retrouvé autour d'un Apéritif Concert. L'association remercie tous les participants à ces festivités, l'école de rugby de St Jory pour sa prestation et la municipalité pour son soutien.

La parole est donnée aux directrices du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), nous insérons dans ce bulletin les articles reçus des écoles de Gargas et Bazus.

L'Ecole de GARGAS :

La rentrée scolaire 2013 a été marquée, par la mise en place, sur l'ensemble du RPI, des nouveaux rythmes scolaires, permettant aux élèves d'avoir une pause méridienne plus longue de 15 mn (de 12h à 13h30) et une journée allégée (sortie des classes à 16 h 05 au lieu de 16 h 15). En contrepartie, il y a classe tous les mercredis matin jusqu'à 11 h 40.
Cette organisation n'a pas été remise en cause pour la rentrée prochaine.
Nous arrivons à la fin de l'année scolaire et un bilan des actions peut être fait pour les deux classes (CM1 et CM2).
Plusieurs sorties ont été organisées durant le temps scolaire dont le coût a été entièrement pris en charge par la coopérative scolaire, ce qui en a fait des sorties gratuites pour les familles :
- en début d'année scolaire, le cross au collège de Gratentour, durant lequel, chaque année, les élèves côtoient sportivement, durant une après-midi, des collégiens et peuvent se faire une idée de ce qu'est un établissement du second degré, même s'ils ne seront pas affectés à Gratentour.
- visite de l'incinérateur de Bessières et de l'unité de valorisation des déchets par les CM1. Cette sortie permet une sensibilisation à la gestion des déchets, sujet prévu au programme scolaire. Cette année, ce thème a été particulièrement mis en valeur dans les classes avec une collecte des « objets d'écriture » qui seront recyclés par « Terracycle » plutôt que jetés à la poubelle.
- fin décembre, les élèves des deux classes ont pu assister en avant-première au film d'animation « Tante Hilda ». La biodiversité était alors à l'honneur.
- le lendemain, une soirée « familles » avait été organisée par l'école : un moment que tous ont souhaité convivial et durant lequel les élèves ont pu offrir aux parents des chants et des petits présents fabriqués en classe.
- début 2014, les élèves de CM1 ont passé plusieurs heures à Toulouse pour un rallye piétons au cours duquel ils ont eu un aperçu du patrimoine historique du cœur de la ville rose.
- la fin de l'année a été placée pour les deux classes sous le signe du patrimoine, encore, avec une journée organisée à Cordes-sur-Ciel.
- il ne faut pas oublier, pour tous les élèves de CM2, futurs collégiens, la visite de leur collège de rattachement (Gratentour ou Montastruc).
- enfin, les familles du RPI ont été invitées fin juin à la « Fête du RPI » qui s'est déroulée, cette année, à Bazus, et durant laquelle chaque classe a eu à cœur de présenter des chants, et des danses.

Les enseignantes des classes de Gargas, Mlle Fernandez (CM2) et Mme Martin (CM1 et directrice) souhaitent souligner que la grande majorité de ces sorties n'auraient pu être réalisées sans la participation de parents accompagnateurs. Leur présence, leur aide et leur sympathie nous sont indispensables et nous les en remercions chaleureusement.

Des nouvelles de l'école de BAZUS :

A l'école de Bazus nous avons 3 classes: classe de CP-CE1 avec Mme Bardoll, classe de CE1 avec Mme Rouanet, classe de CE2 avec Mme Sentenac. Il y a 75 élèves dans l'école. Les enfants ont la parole :

Nous sommes partis en classe découverte à Capbreton du 25 au 28 mars. Nous avons visité le port de pêche, le port de plaisance et un port de commerce. Nous avons vu l'océan, la marée basse et la marée haute. Nous avons visité Saint-Jean de Luz et le musée de la mer à Biarritz , où nous avons beaucoup aimé voir le repas des phoques. Nous avons fait de la pêche à pied et constitué un aquarium. Nous avons récolté des plantes dans la forêt landaise pour faire un herbier.
Nous avons aussi découvert les dunes et appris à les protéger. Nous avons terminé le séjour par une boum.
C'était trop bien!
En souvenir, nous avons réalisé une fresque murale sous le préau de l'école, sur le thème de la mer.
Les classes de CP et CE1 vont à la piscine de l'Union tous les mardis matin.
Les CP-CE1, ont des correspondants de l'école Patte d'oie de Toulouse.
Nous les avons accueillis à Bazus début avril : une journée très riche en échanges.
Nous sommes allés les rencontrer à Toulouse ce 23 juin 2014.
Fin juin, la classe de grande section de Villariès s'est rendue à l'école de Bazus pour découvrir La classe du CP !
La fête de fin d'année a eu lieu le 24 juin à Bazus.

Les élèves de l'école de Bazus

Arrêté préfectoral du 16 avril 2013 relatif aux modalités de mise en œuvre du Plan National anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le département de la Haute-Garonne.

La totalité du département est définie en zone de lutte contre le moustique vecteur du chikungunya et de la dengue.
Il convient d'anticiper une éventuelle prolifération du moustique aedes albopictus (moustique tigre) par une surveillance renforcée dans les zones reconnues colonisées et en modifiant son comportement en adoptant des gestes simples.
Il importe de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et surtout autour du domicile : soucoupes des pots de fleurs, vases, gouttières mal entretenues, pneus usagés, etc…

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de l'ARS Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :

www.ars.midipyrenees.sante.fr

♦ Nuisances sonores:

(Arrêté préfectoral du 5 juin 1990 relatif à la lutte contre les bruits)

Les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse..) susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
Les samedis de 9 h à12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Sont interdits sur la voie publique, les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition, notamment, les bruits susceptibles de provenir de réglages de moteur.

♦ Nouveau Pizza à emporter :

« Pizz à Pibou» a le plaisir de vous accueillir dans votre village tous les mardis soir à partir de 18 h 00 sur la place de l'église.

Avec 26 pizzas différentes, « Pizz à Pibou » saura régaler les Gargassiens.
Pour toute commande vous pouvez contacter le : 06.38.56.01.39

♦ AVIE (Agir Vers l'Insertion de l'Emploi) :

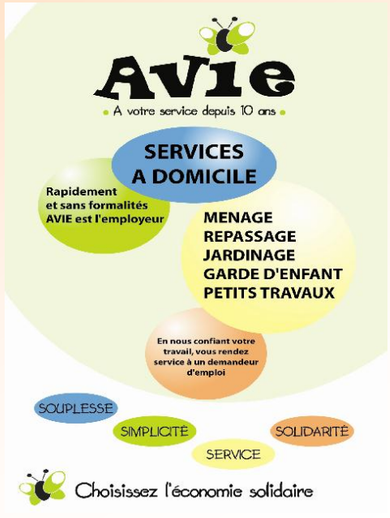

Depuis maintenant 14 ans l'AVIE propose des **mises à disposition de personnel** chez les **particuliers,** rapidement et sans formalités : **AVIE est l'employeur.**
Les services proposés aux particuliers sont : du ménage, du repassage, de la garde d'enfants (de plus de 3 ans) mais aussi du jardinage (taille, tontes, plantations …) et tous les autres « coups de main », petits travaux, aide au déménagement …

Cette Association, conventionnée par l'Etat, répond à plusieurs missions :
- Accueillir des personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'insertion ou de réinsertion.

- Leur offrir des occasions de travail salarié en les mettant à la disposition de clients utilisateurs de services.

- Les accompagner vers une solution durable d'emploi ou de formation en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux.

Contacts : 05 61 35 46 91

♦ Présentation des élus aux associations.

Le 2 Juin 2014 à 18 H 30 a eu lieu la présentation de la nouvelle équipe municipale aux représentants des associations de la commune en présence du personnel communal.

Madame le Maire a rappelé l'importance de la vie associative au sein du village, les diverses manifestations organisées par les associations et a profité de cette occasion pour remercier l'ensemble des membres présents et le personnel communal pour leur dévouement et leur investissement à la vie de notre commune.

Après les présentations, tous ont pu échanger autour du verre de l'amitié.

Comme chaque année, quand le mois d'août étire ses dernières journées de chaleur, ce sont plus de 25 000 visiteurs qui sillonnent les allées de Fronton à la découverte de ce vin au goût unique,
apporté par son cépage phare : La Négrette.
Trois journées de célébration du goût, dans la plus grande convivialité !